

# L'examen du permis de conduire

## Le déroulement de l'épreuve et le CEPC

Il est toujours plus facile de réussir un examen lorsqu'on connaît précisément les **critères d'évaluation** ! La grille d'évaluation ci-dessous est celle utilisée par l'inspecteur pendant l'épreuve pratique. Pour être reçu, vous devrez obtenir au minimum 20 points sur 31 et ne pas commettre de faute éliminatoire.

**0**: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

**1**: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

**2**: la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

**3**: la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule (1)								
Connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
<b>Sous-totaux</b>								
<b>Courtoisie au volant</b>						+1		
<b>Conduite économique et respectueuse de l'environnement</b>						+1		
<b>Total général</b>								

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

**E**: Erreur éliminatoire  
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas:  
- La sécurité n'est pas assurée.  
- Il commet une infraction:  
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,  
• franchissement d'une ligne continue,  
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,  
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,  
• circulation en sens interdit.

**Minimum 20 points sur 31**

**E**: Erreur éliminatoire  
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas:  
- La sécurité n'est pas assurée.  
- Il commet une infraction:  
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,  
• franchissement d'une ligne continue,  
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,  
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,  
• circulation en sens interdit.

Lors de l'examen, vous devrez démontrer à l'inspecteur que vous avez acquis l'expérience nécessaire pour conduire seul **sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres**.

La durée totale de l'épreuve est **d'environ 32 minutes dont au moins 25 minutes de conduite effective**. N'oubliez pas votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans !

Pendant l'examen, vous allez devoir :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes

### *Les résultats*

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne communique pas le résultat directement. Vous recevrez, par voie postale, le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC). Autre option : le téléchargement via le formulaire disponible sur [le site de la Sécurité Routière](#).

Dans tous les cas, il vous faudra patienter 48 heures après le passage de l'examen (week-end et jours fériés non inclus) avant de connaître son dénouement.

- Vous avez réussi, **Bravo !**

Le document CEPC comportant la mention **FAVORABLE** est valable 4 mois et constitue votre titre de conduite en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

- Vous avez échoué :

La mention « **INSUFFISANT** » est indiquée en bas de votre bilan de compétences. Les raisons de votre échec et des pistes d'amélioration sont indiquées dans le document. Utilisez ces éléments pour vos prochaines leçons, demandez conseil à votre formateur et apprenez à mieux gérer votre stress.